

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Mission de la médiation relative au projet
d'aéroport du Grand Ouest
Monsieur Michel BADRE
244, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Médiateur,

Par courrier daté du 26 octobre dernier, vous avez souhaité savoir si les conclusions de l'étude de septembre 2017 relative au site Natura 2000 du Lac de Grand-Lieu peuvent être étendues, ou non, aux sites Natura 2000 de « l'estuaire de la Loire » et de la « Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Nantes ».

L'expert consulté, Jean-Philippe SIBLET, confirme que compte-tenu de l'éloignement de ces sites vis-à-vis de l'aéroport de Nantes-Atlantique, les conclusions du rapport d'expertise remis en septembre 2017 peuvent s'appliquer de façon identique aux deux autres sites Natura 2000.

Veillez croire, Monsieur le Médiateur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruno DAVID

